



Commune de Denges

## **DEMANDE D'AUTORISATION D'ABATTAGE**

Conformément à la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) et au projet de modification de la LPrPNP, publié par le Conseil d'Etat en date du 25 janvier 2024

<b>But de la demande</b>	Abattage d'un sapin bleu
<b>Motifs invoqués</b>	Menace de tomber - Dangereux
<b>Lieu-dit</b>	Ch. de l'Eglise
<b>Propriétaire</b>	Commune de Denges
<b>Parcelle</b>	50
<b>Compensation</b>	oui dans le cadre de l'aménagement de la place de Fêtes

Le présent préavis est affiché jusqu'au 19 février 2024

La Municipalité

Denges, le 31 janvier 2024/asg